

LA MULTIPLICATION DE SEMENCES FOURRAGÈRES DANS LES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE : INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET AGRONOMIQUES

Résumé

La multiplication de « semences fourragères et à gazon » regroupe deux familles principales de plantes fourragères : les légumineuses (32 000 ha de multiplication de semences, principalement la luzerne) et les graminées (11 000 ha de multiplication de semences). Les porte-graines fourragers trouvent toute leur place dans les exploitations d'élevage. La finalité même des cultures, la semence fourragère, indique leur intérêt pour l'éleveur. Deux principaux modèles d'exploitations souscrivent des contrats de multiplication de semences fourragères : les exploitations de polyculture élevage (principalement dans le Centre et l'Ouest de la France) et des exploitations de grandes cultures (Nord-Est et Sud-Ouest de la France).

Il existe de nombreuses connexions entre les pratiques d'élevages et la multiplication de semences. Le premier, et le plus évident, est l'utilisation des effluents d'élevage pour amender les parcelles de multiplication. Les espèces de graminées sont particulièrement sensibles à l'apport azoté. Par exemple, en moyenne, les multiplicateurs de semences de dactyle apportent 150 unités d'azote pour une bonne croissance. Les multiplicateurs qui n'ont pas d'atelier d'élevage sur l'exploitation procèdent souvent à des échanges entre les pailles issues des précoupes de régularisation des productions de semences contre les boues d'élevage. En effet, les précoupes sont intéressantes pour les éleveurs, avec des bonnes valeurs fourragères.

Par ailleurs, les éleveurs qui produisent des céréales dans le cadre de la fabrication d'aliments à la ferme peuvent trouver dans les cultures de fourragères porte-graine de très bons précédents, notamment les légumineuses (luzerne, trèfles, vesce, etc.).

Summary

"Fodder and turf seed" growing covers two main families of forage plants: legumes (32,000 ha of seed growing, mainly alfalfa) and grasses (11,000 ha of seed multiplication). Forage seed productions have their place on livestock farms. The very purpose of these crops - forage seed - indicates their interest in livestock farmers. There are two main types of farms that subscribe to forage seed multiplication contracts: mixed livestock-crop farms (mainly in central and western France) and main crop farms (in north-eastern and south-western France).

There are many connections between breeding practices and seed growing. The first, and most obvious, is the use of livestock residues to amend seed growing plots. Grass species are particularly sensitive to nitrogen inputs. For example, on average, cocksfoot seed growers provide 150 units of nitrogen for good growth. Seed growers who don't have a livestock operation on their farm often exchange straws from seed production precuts for livestock slurry. In fact, livestock precuts are of interest to farmers with good forage values.

In addition, livestock farmers who produce cereals as part of their on-farm feed production may find that seed-bearing forage crops are very good precedents, particularly legumes (alfalfa, clover, vetch, etc.).

Auteurs

Louis-Marie Colcombet¹

¹FNAMS

Auteur correspondant :

louis-marie.colcombet@fnams.fr

Mots clés

semence, économie, graminée, légumineuse, coût de production, système

Key words

seed, economy, grass, legume, production cost, system

Références de l'article

Colcombet LM. (2025). La multiplication de semences fourragères dans les systèmes d'élevage : intérêts économiques et agronomiques, *Fourrages* 263, Pages 53-57.

Article accepté pour publication
le 16 avril 2025

Introduction : la multiplication de semences en élevage

La multiplication de semences est une étape centrale de la production des semences. La création permet de développer de nouvelles variétés qui doivent répondre aux tests de DHS (Distinction, Homogénéité et Stabilité) et de VATE (Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale). Ces deux tests permettent de justifier de la pertinence de l'inscription au catalogue français et européens d'une nouvelle variété pour une espèce donnée.

Pour commercialiser les semences et diffuser l'innovation variétale, les entreprises semencières confient aux agriculteurs multiplicateurs de semences un lot de semences pour qu'ils les multiplient à l'identique. Ce travail de « photocopie » est exigeant pour assurer la conservation du patrimoine génétique, la bonne faculté germinative, la pureté des lots de semences qui seront ensuite certifiées et commercialisées. Un ensemble de règles contenu dans les règlements techniques et la convention-type interprofessionnelle encadre le contrat de multiplication de semences.

Le groupe d'espèces « semences fourragères et à gazon » de l'interprofession SEMAE regroupe deux familles de plantes fourragères : les légumineuses (32 000 ha de multiplication de semences en 2023) et les graminées (11 000 ha de multiplication de semences en 2023). Nous pouvons citer par exemple le cas du dactyle qui est produit majoritairement dans deux bassins de production. Sur l'ensemble du pays 1 500 ha étaient consacrés à la multiplication de semences de dactyle, dont 460 ha dans le Nord-Est (exploitations de grandes cultures de Champagne : blé, orge, colza, betterave...) et 440 ha dans le Grand-Ouest (exploitations de polyculture-élevage du Maine, de la Sarthe et de l'Anjou).

En France, deux principaux modèles d'exploitations souscrivent des contrats de multiplication de semences fourragères, les exploitations de polyculture élevage (principalement dans le Centre et l'Ouest de la France) et de grandes cultures (Nord-Est et Sud-Ouest de la France). Les porte-graine¹ fourragères trouvent toute leur place dans les exploitations d'élevage. La finalité même des cultures : la semence fourragère, indique leur intérêt pour l'éleveur.

1- Une enquête auprès des multiplicateurs pour acquérir des références technico-économiques

La FNAMS est une organisation professionnelle agricole qui défend les intérêts des multiplicateurs de semences de céréales,

protéagineux, betteraves et chicorées industrielles, de plantes potagères et des plantes fourragères et à gazon.

Par ailleurs, la FNAMS met en œuvre les actions des programmes techniques interprofessionnels sur ses 7 stations d'essais répartis sur le territoire national. La section des plantes fourragères et à gazon présente de nombreuses spécificités, et la FNAMS a développé une expertise technico-économique importante sur la production des porte-graine de ces espèces.

En 2023, la FNAMS a conduit une enquête auprès des agriculteurs multiplicateurs de semences fourragères et gazons pour établir des références technico-économiques interprofessionnelles pour 10 espèces (FNAMS, 2024) : dactyle, fétuque élevée, fétuque rouge, ray-grass anglais, ray-grass d'Italie et hybride, luzerne, pois fourrager, trèfle violet, trèfle incarnat et la vesce commune. Cette enquête a été menée dans l'ensemble du territoire métropolitain. Les résultats ont été étudiés par grands bassins de production (Nord-Est, Centre, Grand-Ouest, Sud-Ouest et Sud-Est). Dans plusieurs cas, notamment dans les exploitations agricoles de l'Ouest, l'élevage est partie prenante des productions de semences. Si le multiplicateur n'est pas lui-même éleveur il procède à des échanges paille contre fumier par exemple.

1.1. Les systèmes de l'Ouest plus efficaces économiquement

Au regard des résultats d'enquête sur les charges de production (enquête FNAMS 2023 sur la campagne 2022), il apparaît une différence importante dans les charges directes de production par hectare entre les deux bassins. Dans le Nord-Est/Champagne, la référence issue de l'enquête fait apparaître des charges directes (hors charges de structures²) de 1 169 €/ha contre 984 €/ha pour les productions localisées dans le Grand-Ouest. Cet écart (voir figure 1) s'explique par des économies sur le volet fertilisation (pour un souci de comparaison de données tous les apports ont été convertis en équivalent minéral), récolte, dans l'entretien de la culture qui représente l'export du fourrage de la parcelle dans le Nord-Est alors que dans un système d'élevage il va trouver une valorisation dans l'atelier d'élevage.

L'exemple de la récolte met en avant deux systèmes différents. Les agriculteurs de l'Ouest réalisent un andainage avant la reprise des andains à l'aide d'une moissonneuse batteuse. Les multiplicateurs du Nord-Est ont privilégié de leur côté une récolte en deux temps avec une moissonneuse batteuse. Or, le coût du chantier d'andainage est plus faible qu'un passage de moissonneuse batteuse. Enfin, les pratiques de récoltes permettent dans le système Ouest d'avoir une production plus sèche (andainage) et qui nécessite moins de ventilation.

¹ Le porte-graine est la plante produite afin de récolter les semences.

² La FNAMS travaille sur des charges directes de production qui permet de mieux observer les charges associées à la production semencière. Les charges de structures sont très aléatoires d'une exploitation à l'autre et regroupe des postes de charges comme les cotisations MSA, le fermage, l'assurance de l'exploitation, les frais généraux, etc.

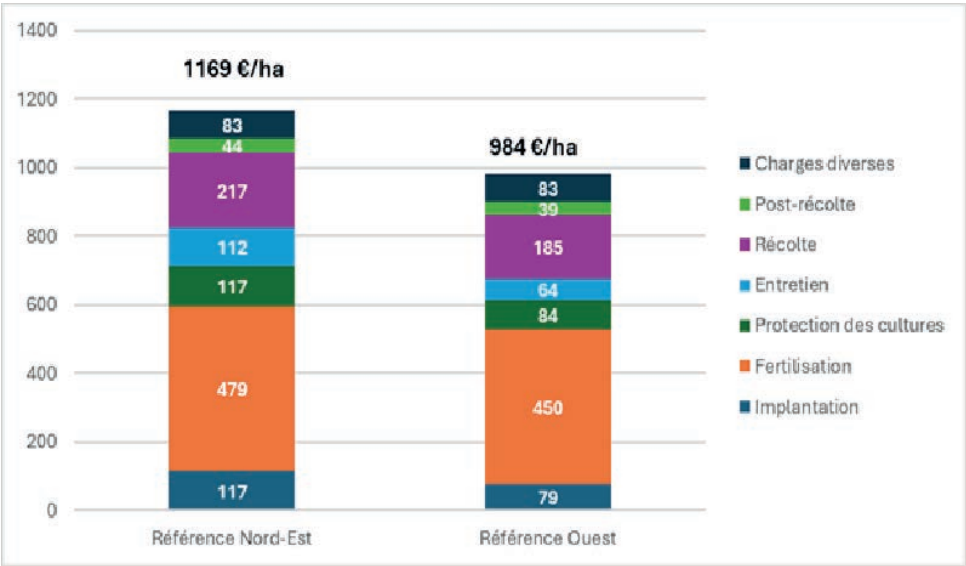


Figure 1 : DACTYLE p-g (A1) - Comparaison des charges directes (€/ha) détaillées par poste entre 2 bassins de production (références Nord-Est et Ouest) – récolte 2022 (étude FNAMS, 2023)

1.2. - L'élevage un allié pour l'agriculteur multiplicateur

Les modes de cultures dans les régions d'élevage montrent une économie certaine sur les charges directes de la production de semences. Mais au-delà de ces aspects identifiés, il existe d'autres leviers de synergie non comptabilisés dans les résultats issus de l'enquête. Un broyage est nécessaire pour les cultures de dactyles à l'automne, celui-ci peut être remplacé par un pâturage de la parcelle (coût estimé à 64 €/ha). La production des semences de graminées exige un apport azoté important, et la présence d'élevage avec les lisiers permet d'amender les parcelles. Selon les travaux de la FNAMS, un dactyle porte-graine nécessite environ 170 U d'azote (FNAMS, 2024). Le coût estimé, à l'aide des références issus de la Dépêche- Petit Meunier sur la campagne 2022, de ces unités est d'environ 170 €/ha en dehors des coûts de distribution de l'engrais. L'apport de matière organique issue de l'élevage permet une économie de l'intrant, même si des compléments sont toujours nécessaires.

Les écarts de coûts de production décrits plus haut sont le reflet de l'intérêt pour le multiplicateur de semences de posséder un élevage. Il y a également un autre point qui peut avoir toute son importance dans certaines régions : le pâturage, notamment dans les cultures pluriannuelles (dactyle, fétuque élevée, ray-grass anglais, luzerne, trèfle violet...) perturbe le cycle des campagnols et réduit ainsi les dégâts constatés par les rongeurs. Là aussi de réelles économies peuvent être réalisées, puisque les multiplicateurs doivent faire face aux rongeurs qui détruisent les systèmes racinaires (Lecourtier, 2018). Les moyens de luttés sont tous coûteux et souvent chronophage : pose de piquet pour rapaces, utilisation de rodenticides, passage de herse...

2. Les intérêts des cultures porte-graine pour l'éleveur

2.1. Les intérêts économiques

2.1.1. Valorisation de la semence

La production des semences comme expliqué plus haut répond à un cahier des charges exigeant. Aussi, la production grainière doit toujours être l'objectif principal des multiplicateurs (Deneufbourg, 1992). La multiplication des semences est régie par un contrat. Celui-ci est rendu obligatoire par la convention-type de multiplication éditée par l'interprofession SEMAE et étendue, rendue obligatoire par le ministère de l'Agriculture. Ce contrat est une protection pour les entreprises semencières qui s'assurent des surfaces de production et donc un volume de semences, modulo la variabilité interannuelle. C'est également une protection pour l'agriculteur qui connaît dès l'implantation de la culture son débouché et à défaut d'un prix fixe ou minimum le contrat doit préciser une formule de prix avec des indicateurs. La rémunération des semences fourragères est étudiée chaque année au sein de la Section Fourragères et gazon de SEMAE (SEMAE, 2024). Ces éléments permettent de suivre avec le temps l'évolution des chiffres d'affaires à l'hectare et de les comparer aux charges (Tableau 1).

Tableau 1 : Rémunération des graminées fourragères et à gazon (sources : FNAMS d'après SEMAE et FNAMS)

	2022			2023		
	CA	Charges directes	Marge directe	CA	Charges directes	Marge directe
Dactyle	1 349 €	984 €	365 €	1 552 €	1 096 €	456 €
Fétuque élevée	1 455 €	1 202 €	253 €	1 445 €	1 333 €	112 €
Ray-grass anglais	2 010 €	1 232 €	778 €	1 547 €	1 368 €	180 €
Ray-grass d'Italie	1 100 €	1 015 €	85 €	1 085 €	1 126 €	- 42 €
Ray-grass hybride	1 208 €	1 015 €	193 €	1 277 €	1 126 €	151 €
Luzerne	888 €	901 €	-13 €	1 097 €	985 €	112 €

Après une forte augmentation des prix payés à la multiplication des semences en 2022, notamment pour faire face à l'augmentation des charges opérationnelles, les prix se sont stabilisés sur la campagne 2023 (Colcombet, 2024). Hormis pour le ray-grass anglais pour lequel le rendement a baissé (-25%), les autres espèces ont vu leur rendement progresser entre 2022 et 2023 permettant au pire de stabiliser le CA, et dans les situations les plus favorable d'améliorer nettement le CA. L'augmentation des charges entre les deux campagnes a impacté négativement les résultats des cultures semencières.

2.1.2. La valorisation fourragère des coupes

Pour assurer un bon développement et l'homogénéisation de la floraison, une précoupe est nécessaire au printemps. Cette précoupe peut être valorisée en fourrage et apporter ainsi à l'éleveur un complément. En fonction du développement végétatif et des espèces multipliées, le volume et la qualité du fourrage va être variable. Il faut ainsi bien identifier cette production fourragère comme un bonus ou un co-produit des productions de semences. C'est bien la production de la semence qui reste l'objectif principal. Anthony Uijtewaal, spécialiste en agronomie et en récolte des fourrages chez Arvalis, l'institut du végétal, présentait dans le Bulletin Semences (Deneufbourg, 2022) les estimatifs de production en fourrage des différentes productions de porte-graine fourragères. La précoupe printanière d'un ray-grass d'Italie représente 4 à 8 tonnes de matière sèche et 2 à 3 tonnes de paille à la récolte des semences. La précoupe peut par exemple être ensilée pour trouver une valorisation dans le système d'élevage. Après le cycle de production semencière, le ray-grass d'Italie est conservé jusqu'à sa destruction. La parcelle peut ainsi être pâturée à l'automne et une dernière coupe peut être réalisée au printemps avant l'implantation d'un maïs. Au total, en plus de la récolte de semences, 9 à 14 tonnes de matière sèche de fourrage ainsi que les pailles peuvent être valorisés dans l'élevage (Deneufbourg, 2022). Les porte-graine de plantes légumineuses sont également très intéressantes dans un système d'élevage. Une luzerne porte-graine est implantée pour 3 années en général. La précoupe du printemps présente de très bonnes valeurs alimentaires et représente 4 à 5 tonnes de matière sèche (Deneufbourg, 2022).

2.1.3. Un soutien européen à la production des semences fourragères

Les productions de semences fourragères (graminées et légumineuses) bénéficient d'aides couplées à la surface et peuvent permettre de décrocher les points manquants pour bénéficier du niveau supérieur de l'éco-régime. Ainsi en 2023, un hectare de semences de graminées fourragères était éligible à une aide surfacique de 48,40 € et l'hectare de légumineuse à graine bénéficiait d'une aide de 122 €.

2.2. Les atouts agronomiques

Les porte-graine fourragères sont également très intéressantes dans les rotations. Nous pouvons penser aux légumineuses qui apportent aux sols de l'azote, de la matière organique et qui structurent le sol grâce à un système racinaire bien développé (FNAMS, 2021). Ce sont également des plantes intéressantes pour nettoyer une parcelle des graminées résistantes notamment en utilisant des antigraminées. Les éleveurs qui produisent sur l'exploitation des céréales pour être utilisées dans l'alimentation des animaux, peuvent y trouver de nombreux intérêts agronomiques : à l'échelle de la rotation (notamment les 2 ou 3 campagnes suivantes) elles permettent des économies de charges et des gains de rendements sur la rotation. Une luzerne permet ainsi une économie d'environ 40 unités d'azote pour la production suivante (des restitutions sont observées également dans les années qui suivent). Pour un blé tendre, la FNAMS estime un gain de rendement de 3 à 7 q/ha.

Conclusion

Les cultures de semences fourragères trouvent toute leur place dans les exploitations d'élevage. La finalité même des semences indique la pertinence de la production des graines dans les systèmes de polyculture-élevage. Les interactions entre la production semencières de ces espèces et l'élevage sont nombreuses et sont sources d'économies d'intrants, mais également de temps avec des tâches qui peuvent être mutualisées comme un pâturage qui remplace une opération de broyage.

En effet, les synergies entre les productions semencières et l'élevage permet de mettre des moyens de production en commun et de réutiliser les co-produits des différentes productions. Enfin, l'équipement présent sur les exploitations d'élevage est bien adapté à la production de porte-graine fourragère et permet d'améliorer l'efficacité et donc d'économiser le temps de producteur.

Bibliographie

- Colcombet L.M., (2024). Bilan de campagne – Un millésime 2023 décevant, Bulletin Semences 294 - spécial économie, pp 18-22,
- Deneufbourg F., (1992). Ray-grass d'Italie – En Mayenne, fourrage et semences font bon ménage, Bulletin Semences n°121, pp 21-23,
- Deneufbourg F., (2022). Fourragères porte-graine – Des valorisations intéressantes et diversifiées pour les co-produits de la semence, Bulletin Semences n°284, pp 22-25,
- FNAMS, (2021). Guide Pratique, Luzerne porte-graine
- FNAMS, (2024). Les couts de production des semences fourragères – enquête 2023
- Lecourtier M., (2018). Gaec des Landais – Surtout du grain, mais aussi du fourrage. Cultivar (juillet/août 2018), pp 28-29
- SEMAE, (2024). Semences fourragères et gazon, Note de conjoncture – Récolte 2024